

Ces projets, ainsi qu'un programme vigoureux d'aide aux réfugiés, s'inscrivent dans le droit fil de la politique étrangère du Canada et ont été conçus pour répondre aux besoins des pays les plus pauvres sans leur imposer de conditions politiques. Le Canada a des programmes de développement au Nicaragua, au Honduras, au Costa Rica, au Salvador et au Guatemala.

Au cours de la dernière année, le Canada a poursuivi ses consultations avec les dirigeants des pays d'Amérique centrale et les a encouragés à faire avancer le plan de paix malgré les difficultés rencontrées. Le comité spécial de la Chambre des communes sur l'Amérique centrale a déposé son rapport vers le milieu de 1988 et le gouvernement canadien a réagi favorablement à la plupart de ses recommandations, en particulier celles qui préconisent que le Canada assiste le plan de paix dans les domaines cruciaux des droits de la personne, du développement et du redressement économiques. Dans sa réponse au rapport du comité, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pris l'engagement d'augmenter de façon substantielle la contribution canadienne au développement de la région. Depuis la fin de l'année dernière, des hauts fonctionnaires canadiens et des représentants de l'ONU et des pays d'Amérique centrale travaillent ensemble à mettre au point les détails d'un mécanisme de surveillance de la paix en Amérique centrale. Il s'est réalisé des progrès encourageants de ce côté et les parties concernées étudient présentement la mise sur pied d'un groupe d'observateurs de l'ONU.

Conclusion

Conscient du fait que la paix est une condition essentielle du succès des efforts de développement, le Canada suit l'application du plan de paix en Amérique centrale avec un nouvel optimisme. Grâce à ce plan, la communauté internationale a été témoin des efforts de réconciliation nationale entrepris au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala. Même si la situation évolue rapidement en Amérique centrale, le Canada est convaincu qu'il faut donner à cette région le temps et la latitude voulus pour lui permettre de résoudre ses propres difficultés.

Le gouvernement canadien se réjouit des progrès survenus récemment dans cette région et y voit une concrétisation de la destinée particulière de l'Amérique centrale. Le plan Arias, qui vise à créer "le climat de liberté qu'assure la démocratie", fournit un bon point de départ pour mettre fin à la répression, à la pauvreté et aux luttes qui ont entravé le développement de toute la région et qui perturbent profondément la vie de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. L'offre du Canada de prendre part à un mécanisme pratique de contrôle et de